

# **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE D'ÉLECTION 2010**

Déposé à la FÉECUM le dimanche 11 avril 2010

Introduction 3

<b>REMARQUES SOMMAIRES</b> .....	<b>4</b>
<b>CALENDRIER ÉLECTORAL ET ÉVÉNEMENTIEL</b> .....	<b>4</b>
<b>RÉSULTATS ÉLECTORAUX</b> .....	<b>5</b>
<b>APPRÉCIATIONS DU PROCESSUS ÉLECTORAL</b> .....	<b>6</b>
LES RAPPORTS ANTÉRIEURS DES PRÉSIDENTES D'ÉLECTIONS.....	6
LA TOURNÉE DES FACULTÉS.....	6
LE DÉBAT ÉLECTORAL.....	7
LE JOURNAL ÉTUDIANT LE FRONT.....	7
LA RADIO ÉTUDIANTE CKUM.....	7
PLATEFORME ÉLECTRONIQUE.....	7
<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>8</b>
<b>DÉPÔT DE PLAINTÉ / SANCTIONS</b> .....	<b>9</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>10</b>

**Annexe I : Lettres de mises en candidature**

**Annexe II : Listes des signatures d'appui des candidat(e)s**

**Annexe III : Résultats fournis par le DGT**

**Annexe IV : Tableaux sommaires des votes par candidat(e)s**

**Annexe V : Attestation du DGT sur la fiabilité des résultats**

## Introduction

Ce rapport a pour but de décrire le processus électoral dans lequel s'est engagée la Fédération des Étudiants et des Étudiantes du centre universitaire de Moncton(FÉÉCUM), ainsi que signaler la fin du processus électoral 2010 visant à élire son exécutif 2010-2011. Au-delà du compte rendu de la campagne électorale, vous trouverez dans ce rapport des documents se rapportant aux candidatures, au déroulement de la campagne et aux résultats, ainsi que des appréciations et recommandations de ma part.

Avant de procéder à l'élaboration du processus électoral, j'aimerais remercier les personnes qui, de près ou de loin, m'ont aidé à organiser ces élections. Mes premiers remerciements se dirigent vers toute l'équipe des employés du bureau de la FÉÉCUM, pour leur appui tout au long de ce processus, mais spécialement à Michel Albert, agent de communication de la FÉÉCUM, dont le travail impeccable et irréprochable a directement contribué au bon déroulement du processus électoral. Mes plus sincères remerciements se dirigent également vers l'ensemble de l'équipe des Médias Acadiens Universitaires Inc. (MAUI), plus particulièrement à Mathieu Roy-Comeau pour son soutien, de même qu'à Julien Chabot-Paquet et à Marc-Samuel Larocque.

En guise de conclusion, j'aimerais remercier les candidats. Au nombre de dix cette année, ils ont tous, à leur façon, contribué à l'avancement de la cause étudiante et ce nonobstant l'issue de leur campagne électorale. Ce fut un privilège pour moi de vivre cette campagne électorale à leurs côtés, et de prendre part avec eux à cette expérience excessivement formatrice. Je salue également leur engagement envers la cause étudiante.

## Remarques sommaires

La rencontre avec les candidat(e)s convoitant les postes ainsi que leurs gérants respectifs marque le début de la période électorale. Cette rencontre est primordiale, puisqu'il s'agit d'une première rencontre officielle entre tous les candidats, mais permet également à la présidence d'élections de communiquer l'information pertinente relative au processus électoral à l'ensemble des candidats, leurs gérants, de même qu'aux membres des médias étudiants, ce qui assure une compréhension univoque de la part de tous au sujet du processus électoral.

Suivant la tradition et les recommandations émises dans les rapports de mes prédécesseurs, la tournée des facultés s'est arrêtée en Arts, en Sciences de même qu'en Administration. La tournée des facultés fut un succès. Le débat, à la demande des médias, eu lieu le mercredi au lieu du jeudi – ce déplacement permettant une meilleure couverture des journalistes de l'ensemble de la campagne électorale. Encore une fois cette année, ce sont les MAUI qui ont coordonnés avec brio le déroulement du débat, l'élaboration de son format, de même que la préparation des questions. Les entrevues des candidats, ayant été pré-enregistrées le vendredi en fin d'après-midi pour une diffusion en début de soirée de même que des rediffusions lors de la fin de semaine aux heures de grande écoute, ne furent diffusées que lundi en fin d'après-midi. En effet, certaines entrevues avaient été l'objet de problèmes techniques ce qui eu comme conséquence de retarder leur mise en onde. Elles furent finalement toutes diffusées à l'exception de celles des candidats à la vice-présidence académique, puisque l'entrevue d'un candidat en liste à ce poste était inaudible.

Le vote étudiant s'est fait en ligne et le quorum de 25% a été atteint. Suivant la tradition, le dévoilement des résultats s'est fait au bar étudiant le Tonneau après la période de vote en ligne, par l'entremise d'une présentation powerpoint précisant les résultats électoraux des candidat(e)s réparti par faculté/école.

## Calendrier électoral et événementiel

- Le mardi 26 janvier : Nomination de la présidence d'élection

- Le mercredi 27 janvier : Ouverture de la période des mises en candidature
- Le vendredi 12 février : Fin de la période des mises en candidature
- Le vendredi 12 février : Rencontre avec les candidat(e)s et les gérant(e)s
- Le dimanche 14 février : Début de la campagne électorale à 18h00
- Le lundi 15 février : Tournée des facultés – Arts à 11h20
- Le mardi 16 février : Tournée des facultés – Sciences à 11h20
- Le mercredi 17 février : Débat – Osmose à 11h25
- Le jeudi 18 février : Tournée des facultés – Administration à 12h00
- Le lundi 22 février : Ouverture des scrutins en ligne à 8h30
- Le mardi 23 février : Fermeture des scrutins en ligne à 18h00
- Le mardi 23 février : Compilation des résultats et annonce publique des résultats
- Le mercredi 24 février : Réunion spéciale du C.A. de la FÉÉCUM

## Résultats électoraux

Dans la soirée du mardi 23 février, de par les pouvoirs qui m'étaient confiés par la loi électorale de la FÉÉCUM, je, Amély Friolet-O'Neil, présidente des élections, déclarais élu(e)s :

- Ghislain LeBlanc à la *présidence*
- Justin Guitard à la *vice-présidence académique*
- Mark Thériault à la *vice-présidence activités sociales*
- Sylvain Bérubé à la *vice-présidence exécutive*
- Rachel Losier à la *vice-présidence interne*

1196 des 3661 membres ont exercés leur droit de vote, ce qui correspond à un taux de participations de 32.87% par rapport à 25,15% l'année dernière ; augmentation qui peut peut-être s'expliquer par le fait qu'aucun des postes n'étaient contestés l'année dernière, contrairement à dix candidat(e)s cette année.

## **Appréciations du processus électoral**

Je tâcherai d'apprécier les différentes composantes de la campagne électorale menant aux élections de l'exécutif de manière précise et succincte.

### ***Les rapports antérieurs des présidences d'élections***

La loi électorale ayant été modifiée il y a deux ans, uniquement le rapport de la présidente d'élection 2009 s'appliquait aux élections de la FÉÉCUM. Celle-ci y faisait trois recommandations :

1. *« Que le conseil d'administration de la FÉÉCUM se penche sur la question du quorum de 25% »*
2. *« Que la présidence d'élection soit choisie quelques jours avant le début du processus électoral afin qu'elle ait la chance de bien se familiariser avec la loi électorale. »*
3. *« Qu'on modifie l'article 34 (2), en supprimant « Entre-temps, les noms des candidats et candidates seront affichés sur un babillard monté à cet effet » ».*

Ces recommandations demandaient des modifications de la Loi électorale par le C.A. de la FÉÉCUM avant l'enclenchement de la présente période électorale. Celles-ci n'ayant été faites, il n'était pas possible de les appliquer lors du déroulement du processus électoral de cette année. Je tiens toutefois, par le biais de ce présent rapport, à réitérer les recommandations de la présidente d'élections 2009, que je juge encore pertinentes.

### ***La tournée des facultés***

La tournée des facultés est essentielle dans le calendrier événementiel des élections de la FÉÉCUM. Il s'agit d'une occasion pour les candidats de s'adresser aux étudiants des différentes facultés. En ce sens, les trois facultés sélectionnées (Arts, Sciences et Administrations) ont été choisies en raison de leur achalandage de même que de la présence d'un lieu propice au rassemblement se prêtant bien à la tenue d'un tel événement.

### ***Le débat électoral***

Le débat de cette année fut particulièrement intéressant puisque les membres des MAUI, à qui j'avais délégué l'organisation logistique de cet événement, ont pondus une nouvelle formule intéressante à la fois pour la foule ainsi que pour les candidats. Le débat se divisait en deux parties : lors de la première, les candidats (divisés par poste) étaient appelés à répondre à tour de rôle à deux questions posées par l'animateur, lors de la deuxième partie, l'ensemble des candidats étaient invités à répondre aux questions de la foule, le tout animé par un médiateur. Pour cette deuxième partie, les candidats jouissaient d'un droit de réplique.

### ***Le journal étudiant Le Front***

Le Front a été indispensable à la diffusion de l'information lors de ces élections. J'aimerais souligner l'impartialité des journalistes, ainsi que la coopération du journal.

### ***La radio étudiante CKUM***

Outre le problème soulevé plus tôt au sujet de la diffusion des entrevues, l'apport de la radio étudiante dans le processus électoral fut grandement apprécié. J'aimerais remercier particulièrement Julien Chabot-Paquet qui a rendu possible la diffusion de publicités gratuite des candidats, et ce pour une toute première fois.

### ***Plateforme électronique***

Conformément à la Loi électorale, une plateforme électronique officielle fut créée sur le site de réseautage social Facebook. La médiation de cette plateforme fut très difficile, et ce notamment en fin de campagne électorale. Un candidat a notamment fait l'objet d'attaques personnelles, ce qui a entraîné la fermeture de cette plateforme lors des jours de votes.

## Recommandations

Dans l'objectif d'améliorer le processus démocratique de la FÉÉCUM et de s'assurer que les candidat(e)s aux postes de l'exécutif tirent une expérience positive de leur candidature, je tiens à faire les recommandations suivantes :

### **1. Que le conseil d'administration se penche sur les recommandations du rapport de la présidence d'élections 2009**

Les recommandations formulées dans son rapport par la présidente d'élections 2009 sont encore pertinentes et contribueraient grandement à mon avis à améliorer le processus électoral. Il est toutefois important, si le CA juge pertinent d'apporter des modifications à la Loi électorale, de le faire avant l'enclenchement du processus électoral 2011, puisqu'une fois le processus entamé, il est impossible de la modifier.

### **2. Qu'on modifie la Loi électorale en supprimant l'article 35**

L'article 35 stipule qu'il est du devoir de la présidence d'élection d'établir une plateforme officielle sur l'un des sites les plus fréquenté par les étudiant(e)s. En raison de publications qui y ont été faites cette année de même que par le passé<sup>1</sup> et du défi que représente pour la présidence d'élection la médiation d'une plateforme officielle sur ce type de site, je recommande que la Loi électorale ne fasse mention de cet élément.

Ma recommandation est motivée principalement par deux constats. Dans un premier temps, il est impossible d'avoir un contrôle adéquat des publications qui y sont faites, ce qui rend possible la désinformation de la masse étudiante de même que la diffamation. Dans un deuxième temps, la Loi électorale n'a de portée que sur le territoire physique du campus du centre universitaire de Moncton. À mon avis, la même philosophie devrait être adopté en ce qui a trait à la plateforme électronique officielle des élections. Celle-ci devrait être rattachée au site internet de la FÉÉCUM ou à son blogue, afin de conserver la pertinence, la cohérence, le débat et les échanges entre candidats ainsi que ceux-ci et les étudiants, de même que l'intégrité du processus électoral.

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet le rapport de Mélodie Lagacé, présidente d'élection 2008



## **Dépôt de plainte / sanctions**

Aucune plainte recevable n'a été déposée contre un candidat ou un gérant de campagne. Toutefois, le candidat à la présidence, Ghislain LeBlanc, s'est vu retiré son droit à une publicité gratuite dans le journal étudiant le Front n'ayant pas respecté le format réglementaire à la date de tombée.

## **Conclusion**

Dû à l'automatisation de la compilation des résultats du vote en ligne, j'atteste que les résultats annoncés dans ce rapport sont exacts. J'aimerais féliciter les 10 candidats pour leur courage et leur participation dans ces élections 2010. Je pense m'être acquitté de mes tâches avec impartialité et dans le meilleur de mes capacités. Je souhaite un bon mandat au nouvel exécutif de la FÉÉCUM.

**Amély Friolet-O'Neil**

Présidente des élections de la FÉÉCUM 2010